Catalogue 11-001-XIF (English 11-001-XIE) ISSN 1205-9145

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 25 mars 2010
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Estimations de la population du Canada, quatrième trimestre de 2009 2

La population du Canada était estimée à 33 930 800 au 1er janvier 2010, en hausse de 57 500 ou de 0,17 % par rapport au 1er octobre 2009. La croissance démographique est demeurée plus soutenue dans l'ouest du pays alors que les provinces de cette région ont toutes affiché des taux de croissance supérieurs au niveau national.

Statistiques sur les vols qualifiés déclarés par la police, 2008 5

La nature et l'étendue des vols qualifiés signalés à la police ont évolué au cours des 10 dernières années. Les vols qualifiés dans des établissements commerciaux ont diminué, alors que les vols qualifiés qui sont survenus dans des résidences et dans des installations du transport en commun ont progressé. Une arme à feu a été utilisée dans 14 % des vols qualifiés en 2008, comparativement à 20 % il y a 10 ans.

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : principaux aéroports, février 2010 9

Recherche et développement dans le secteur de la santé, 2008 et 2009 et 1998 à 2007 9

Exécution des ordonnances alimentaires, 2008-2009 9

Information financière des universités et collèges, 2008-2009 10

Nouveaux produits et études

11

Communiqués

Estimations de la population du Canada

Quatrième trimestre de 2009 (estimations provisoires)

La population du Canada était estimée à 33 930 800 au 1er janvier 2010, en hausse de 57 500 ou de 0,17 % par rapport au 1er octobre 2009. La croissance démographique est demeurée plus soutenue dans l'ouest du pays alors que les provinces de cette région ont toutes affiché des taux de croissance supérieurs au niveau national.

L'augmentation de la population observée au cours du quatrième trimestre de 2009 était inférieure à celle de 64 600 enregistrée au cours de la même période en 2008. Les deux facteurs à l'origine de la croissance démographique du pays — l'accroissement naturel et le solde migratoire international — se sont tous deux accrus à un rythme un peu plus lent.

Le solde de la migration internationale du quatrième trimestre de 2009 a été de 27 900, en comparaison de 34 500 au cours du même trimestre l'année précédente. Cela s'explique essentiellement par une diminution plus importante du nombre de résidents non permanents.

La région Atlantique

La population de Terre-Neuve-et-Labrador a atteint 510 800, en hausse de 0,10 % par rapport au 1er octobre 2009, soit sa plus rapide croissance depuis 1992 pour un quatrième trimestre. La croissance de la province résulte principalement de ses gains migratoires interprovinciaux, chiffrés à 700 personnes.

La population de l'Île-du-Prince-Édouard a connu une décroissance de 0,10 %. Cette décroissance s'explique principalement par des pertes migratoires interprovinciales d'environ 400 personnes.

La population de la Nouvelle-Écosse a augmenté de 0,04 %, alors que le Nouveau-Brunswick a affiché une croissance de 0,03 %. Ces croissances ont été surtout attribuables à des gains migratoires interprovinciaux. Le solde de la Nouvelle-Écosse, estimé à 400 personnes, était son plus élevé depuis 1999 pour un quatrième trimestre.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué contient des données sur les composantes de l'accroissement démographique du quatrième trimestre de 2009 qui ont contribué à l'estimation de la population au 1er janvier 2010.

Le communiqué présente également une brève analyse des récents développements concernant le mouvement de la population tant à l'échelle du pays qu'à celle des provinces et des territoires.

En raison de la saisonnalité des événements démographiques, les comparaisons se font pour un même trimestre. À moins d'indications contraires, les comparaisons présentées dans le texte concernent le quatrième trimestre des années 2008 et 2009.

Accroissement naturel : *La variation de la taille d'une population au cours d'une période donnée résultant de la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.*

Migration internationale : *La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les immigrants, les émigrants, les émigrants de retour, le solde de l'émigration temporaire ainsi que le solde des résidents non permanents.*

Résidents non permanents (aussi appelés résidents temporaires) : *Les personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles au Canada.*

Le centre du pays

La population du Québec s'est accrue de 0,17 % pour atteindre 7 870 000, soit sa croissance la plus rapide pour un quatrième trimestre depuis 1988. La province a enregistré ses premiers gains migratoires interprovinciaux depuis 2003 pour un quatrième trimestre.

En Ontario, la population a augmenté de 0,12 % et a atteint 13 134 500, soit la croissance la plus rapide pour un quatrième trimestre depuis 2003. Les pertes migratoires interprovinciales de l'Ontario étaient les plus faibles à être observées pour un quatrième trimestre depuis 2001.

L'ouest du pays

La population du Manitoba a augmenté de 0,23 %. Cette croissance s'est notamment appuyée sur des gains migratoires internationaux qui, estimés à 2 300, ont plus que compensé des pertes migratoires interprovinciales.

La population de la Saskatchewan s'est accrue de 0,29 %, une croissance qui a notamment reposé sur des gains à la fois en migration interprovinciale et internationale. La population de la Saskatchewan est en croissance depuis le deuxième trimestre de 2006.

La population de l'Alberta a crû de 0,21 % pour atteindre un peu plus de 3 711 800, et ce, malgré des pertes migratoires interprovinciales de près de 2 800. Ces pertes sont les plus importantes depuis 1988, tous trimestres confondus. Il s'agissait d'un deuxième trimestre consécutif pour lequel l'Alberta affichait des pertes migratoires interprovinciales.

La population de la Colombie-Britannique a augmenté de 14 300, ou de 0,32 %, pour atteindre un peu plus de 4 494 200. Il s'agissait d'un deuxième trimestre consécutif pour lequel la Colombie-Britannique a affiché la plus forte croissance démographique parmi les provinces.

Cette croissance s'explique essentiellement par des gains migratoires internationaux d'environ 9 000 personnes, soit les plus importants au pays. La Colombie-Britannique a également affiché le plus fort solde migratoire interprovincial du pays, ayant affiché un solde de 2 300.

Les territoires

Les trois territoires ont présenté une croissance de population : le Nunavut (+0,38 %), les Territoires du Nord-Ouest (+0,09 %) et le Yukon (+0,09 %).

La raison principale de la croissance du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest a été l'accroissement naturel. Au Yukon, la croissance a reposé à la fois sur l'accroissement naturel et la migration interprovinciale.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 051-0004 à 051-0006, 051-0017 à 051-0020, 051-0037, 051-0045 et 053-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3231, 3233 et 3601.

Le numéro d'octobre à décembre 2009 de la publication *Estimations démographiques trimestrielles*, vol. 23, n° 4 (91-002-X, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, pour commander des données supplémentaires ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-2320 ou composez sans frais le 1-866-767-5611 (*demographie@statcan.gc.ca*), Division de la démographie. Télécopieur : 613-951-2307.

Composantes et facteurs de l'accroissement démographique

	Quatrième trimestre de 2008[1]	Quatrième trimestre de 2009[2]	Quatrième trimestre de 2008 et quatrième trimestre de 2009
	nombre		différence
Accroissement total	**64 572**	**57 473**	**-7 099**
Accroissement naturel	30 063	29 610	-453
Naissances	92 348	93 731	1 383
Décès	62 285	64 121	1 836
Solde migratoire international	34 509	27 863	-6 646
Immigration	53 544	56 370	2 826
Solde des résidents non permanents	-8 349	-17 765	-9 416
Émigration[3]	10 686	10 742	56

1. *Estimations mises à jour.*
2. *Estimations provisoires.*
3. *L'émigration prend aussi en considération le solde de l'émigration temporaire et l'émigration de retour.*

Estimations démographiques trimestrielles

	1er octobre 2009[1]	1er janvier 2010[1]	1er octobre 2009 au 1er janvier 2010
	nombre		variation en %
Canada	**33 873 357**	**33 930 830**	**0,17**
Terre-Neuve-et-Labrador	510 272	510 805	0,10
Île-du-Prince-Édouard	141 374	141 232	-0,10
Nouvelle-Écosse	940 397	940 744	0,04
Nouveau-Brunswick	750 457	750 658	0,03
Québec	7 856 881	7 870 026	0,17
Ontario	13 119 251	13 134 455	0,12
Manitoba	1 226 196	1 228 984	0,23
Saskatchewan	1 034 974	1 038 018	0,29
Alberta	3 703 979	3 711 845	0,21
Colombie-Britannique	4 479 934	4 494 232	0,32
Yukon	33 963	33 992	0,09
Territoires du Nord-Ouest	43 244	43 281	0,09
Nunavut	32 435	32 558	0,38

1. Estimations postcensitaires provisoires.

Note: *Ces estimations sont fondées sur les comptes du Recensement de 2006 rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées.*

■

Statistiques sur les vols qualifiés déclarés par la police

2008

La nature et l'étendue des vols qualifiés signalés à la police ont évolué au cours des 10 dernières années. Les vols qualifiés dans des établissements commerciaux ont diminué, alors que les vols qualifiés qui sont survenus dans des résidences et dans des installations du transport en commun ont progressé. Une arme à feu a été utilisée dans 14 % des vols qualifiés en 2008, comparativement à 20 % il y a 10 ans.

Les services de police canadiens ont déclaré environ 32 000 affaires de vol qualifié en 2008, ce qui représente 7 % de tous les crimes violents. Le taux de vols qualifiés déclarés par la police était en baisse de 10 % par rapport à 1999, bien que la majorité de ce déclin se soit produit entre 1999 et 2002.

Souvent connus sous le nom d'«invasions de domicile», les vols qualifiés dans des résidences qui ont été déclarés par la police ont augmenté de 38 % entre 1999 et 2005, pour afficher une stabilité relative par la suite.

La grande majorité des vols qualifiés ont été commis par de jeunes hommes. En 2008, presque 9 auteurs présumés de vol qualifié sur 10 étaient de sexe masculin et près des deux tiers étaient âgés entre 12 et 24 ans.

L'article le plus souvent volé était de l'argent (37 % des vols qualifiés), suivi des accessoires personnels, comme des bijoux (18 %). Venaient ensuite les appareils électroniques, comme les téléphones cellulaires, les lecteurs de musique personnels et les ordinateurs (15 %), articles qui peuvent souvent être vendus pour rapporter rapidement un profit.

Trois provinces sont à l'origine de la baisse des taux de vols qualifiés

Au cours des 10 dernières années, trois provinces — le Québec, la Colombie-Britannique et le Manitoba — ont déterminé la diminution globale du taux de vols qualifiés déclarés par la police. Entre 1999 et 2008, le taux a fléchi de 30 % au Québec, de 22 % en Colombie-Britannique et de 20 % au Manitoba.

Toutefois, les vols qualifiés se sont accrus dans toutes les autres provinces depuis 10 ans, la plus forte hausse ayant été constatée à Terre-Neuve-et-Labrador. Même si le taux de cette province a plus que doublé, il était toujours bien en deçà de la moyenne nationale.

L'Ouest du Canada, en particulier le Manitoba, a enregistré les plus forts taux de vols qualifiés déclarés par la police au pays. Ce profil est semblable à celui observé pour les taux de crimes violents en général.

Parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR), ce sont les RMR de l'Ouest de Winnipeg, de Regina, de Saskatoon, de Vancouver et d'Edmonton qui ont affiché les taux les plus élevés. Les seules RMR du Canada central et des provinces de l'Est qui ont enregistré des taux de vols qualifiés supérieurs à la moyenne étaient Montréal, Toronto, Thunder Bay, Halifax et Hamilton.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un article de Juristat *qui traite de la nature et de l'étendue des vols qualifiés au Canada à l'aide des données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité. Cette enquête, à laquelle participe presque 100 % des services de police, fournit des renseignements sur les caractéristiques des affaires de vol qualifié qui ont été signalées aux services de police et dont ceux-ci ont établi le bien-fondé. Un vol qualifié est une affaire de vol qui est accompagnée de violence ou de menace de violence.*

La moitié des vols qualifiés se produisent dans des endroits publics extérieurs

En 2008, environ la moitié des vols qualifiés ont été commis dans la rue ou dans d'autres endroits publics extérieurs, comme un parc de stationnement ou une installation du transport en commun. En outre, 39 % des vols qualifiés sont survenus dans des établissements commerciaux, comme un dépanneur ou une banque, et les 10 % restants, dans des résidences.

La baisse globale des vols qualifiés enregistrée depuis 1999 provient d'une diminution du taux de vols qualifiés dans des établissements commerciaux. En particulier, les vols qualifiés dans des banques ont fléchi de 38 %, alors que ceux commis dans des stations-service et dans des dépanneurs ont reculé de 32 %.

En 2008, les taux de vols qualifiés dans des banques à Vancouver et à Abbotsford–Mission étaient nettement supérieurs à ceux de toute autre région métropolitaine. Les vols qualifiés dans des stations-service et dans des dépanneurs étaient les plus élevés à Montréal et à Winnipeg.

Les vols qualifiés qui ont été commis dans des installations du transport en commun ont doublé depuis 1999, bien qu'ils continuent à représenter une proportion relativement faible de toutes les affaires (4 %). Les plus importants taux de vols qualifiés dans des installations du transport en commun ont été constatés à Edmonton et à Montréal.

Les invasions de domicile

Même si le *Code criminel* ne prévoit aucune infraction d'invasion de domicile, on définit généralement ce crime comme un vol qualifié dans une résidence où l'auteur s'est introduit au moyen de la force en sachant que quelqu'un se trouvait à l'intérieur.

En 2008, la police a dénombré 2 700 invasions de domicile — des vols qualifiés commis dans des résidences privées. Le taux d'invasions de domicile a progressé de 38 % entre 1999 et 2005, et il est demeuré relativement stable depuis.

Les invasions de domicile sont moins souvent commises par des étrangers que les autres types de vols qualifiés. En 2008, 63 % des invasions de domicile ont été perpétrées par un étranger, comparativement à 90 % pour les autres types de vols qualifiés.

Un peu plus du quart des invasions de domicile ont été commises par une connaissance, soit la catégorie qui comprend les relations criminelles.

Un vol qualifié sur sept est perpétré à l'aide d'une arme à feu

Entre 1977 et 2002, le taux de vols qualifiés commis avec une arme à feu a reculé de façon soutenue pour se stabiliser par la suite.

En 2008, une arme à feu a été utilisée dans 14 % des vols qualifiés, comparativement à 20 % il y a 10 ans. Les vols qualifiés commis avec une autre arme, le plus souvent un couteau, représentaient 29 % de toutes les affaires, alors que les 57 % restants des affaires ont été commises sans arme.

Vols qualifiés déclarés par la police, selon le type d'arme

taux pour 100 000 habitants

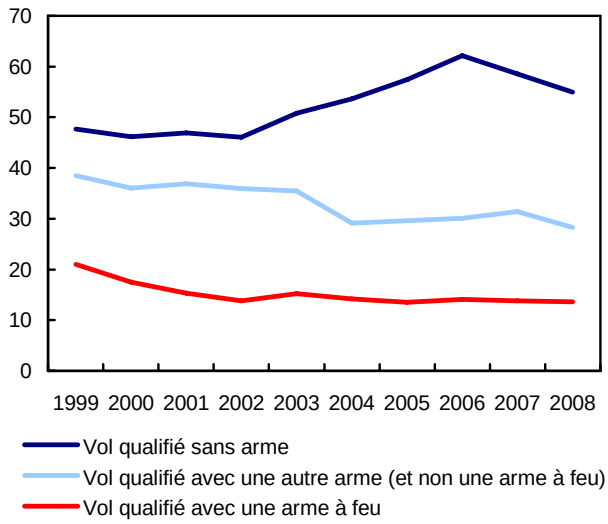

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3302.

L'article de *Juristat :* «Les vols qualifiés déclarés par la police au Canada, 2008», vol. 30, n° 1 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

Vols qualifiés déclarés par la police, selon la province ou le territoire

	2008		1999 à 2008
	nombre	taux pour 100 000 habitants	variation du taux en %
Terre-Neuve-et-Labrador	139	27	115
Île-du-Prince-Édouard	23	16	7
Nouvelle-Écosse	575	61	24
Nouveau-Brunswick	210	28	18
Québec	6 974	90	-30
Ontario	11 920	92	7
Manitoba	1 907	158	-20
Saskatchewan	1 305	128	32
Alberta	3 783	106	8
Colombie-Britannique	5 391	123	-22
Yukon	15	45	-7
Territoires du Nord-Ouest	23	53	14
Nunavut	16	51	95
Canada	**32 281**	**97**	**-10**

Vols qualifiés déclarés par la police, selon la région métropolitaine de recensement (RMR)

	2008		1999 à 2008
	nombre	taux pour 100 000 habitants	variation du taux en %
RMR de 500 000 habitants et plus			
Winnipeg	1 771	233	-24
Vancouver	3 894	171	-32
Edmonton	1 935	171	11
Montréal	5 695	151	-32
Toronto	7 378	133	0
Hamilton	824	117	18
Calgary	1 286	108	-13
Ottawa[1]	872	95	-21
Québec	354	48	-37
Kitchener	238	47	-25
RMR de 100 000 à moins de 500 000 habitants			
Regina	465	222	31
Saskatoon	548	212	1
Thunder Bay	157	131	123
Abbotsford–Mission[2]	215	127	5
Halifax	482	122	9
Kelowna	166	95	..
Windsor	278	83	57
Saint John	80	78	74
St. Catharines–Niagara	335	76	18
Victoria	255	73	-36
London	355	73	27
Grand Sudbury	120	73	40
Gatineau[3]	187	63	-1
St. John's	113	62	105
Trois-Rivières	84	57	10
Brantford	75	55	..
Peterborough	64	53	..
Sherbrooke	86	47	-25
Barrie	88	45	..
Moncton	47	35	..
Guelph	39	32	..
Kingston[2]	47	30	8
Saguenay	36	25	-2
Canada	**32 281**	**97**	**-10**

.. indisponible pour une période de référence précise
1. Représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.
2. La variation en pourcentage a été calculée de 2001 à 2008.
3. Représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.

Vols qualifiés déclarés par la police, selon le lieu de l'affaire

	2008			1999 à 2008
	nombre	%	taux pour 100 000 habitants	variation du taux en %
Endroit public extérieur	**13 634**	**50,3**	**42**	**8**
Rue	9 123	33,7	28	4
Parc de stationnement	1 669	6,2	5	-17
Aire ouverte	1 646	6,1	5	23
Installation du transport en commun	1 196	4,4	4	107
Établissement commercial ou non commercial	**10 682**	**39,4**	**33**	**-34**
Dépanneur ou station-service	3 518	13,0	11	-32
Banque ou institution financière	1 240	4,6	4	-38
Autre établissement commercial	5 024	18,5	15	-33
École	560	2,1	2	-11
Autre établissement non commercial	340	1,3	1	-63
Résidence	**2 782**	**10,3**	**9**	**25**
Unité d'habitation privée («invasion de domicile»)	2 679	9,9	8	22
Autre construction sur une propriété privée	103	0,4	0	...

... n'ayant pas lieu de figurer
Note: *Les comptes du présent tableau ne correspondent pas aux comptes des autres tableaux parce que la source des données est différente.*

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : principaux aéroports

Février 2010

Les décollages et les atterrissages dans les 93 aéroports canadiens dotés d'une tour de contrôle ou d'une station d'information de vol de NAV CANADA ont diminué de 11,4 % en février par rapport à février 2009. Ces aéroports ont déclaré 371 909 mouvements en février, alors qu'en février 2009, ils en avaient déclaré 419 853.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 401-0007 à 401-0020.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2715.

Le numéro de février 2010 de la publication *Statistiques relatives aux mouvements des aéronefs : Tours et stations d'information de vol de NAV CANADA (TP 141)* (51-007-X, gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*. Ce rapport est une publication diffusée conjointement par Statistique Canada et Transports Canada.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-866-500-8400 (*statistiquesdutransport@statcan.gc.ca*), Division des transports. ■

Recherche et développement dans le secteur de la santé

2008 et 2009 (prévisions) et 1998 à 2007 (chiffres actuels)

Les dépenses prévues au chapitre de la recherche et du développement (R-D) dans le secteur de la santé étaient de 6,4 milliards de dollars en 2009, soit pratiquement inchangées par rapport à 2008 (en dollars courants).

Les dépenses en R-D au chapitre de la santé continuent à représenter environ le cinquième des dépenses intérieures brutes totales en R-D.

Les prévisions pour 2009 comprennent le montant des dépenses de chaque secteur au chapitre de la R-D en santé ainsi que le montant du financement de cette activité. Le secteur de l'enseignement supérieur a continué d'être le chef de file au chapitre tant de la R-D exécutée en santé, dépensant à ce titre 4,1 milliards de dollars, que du montant investi, ayant versé 1,8 milliard de dollars sous forme de financement.

Les entreprises commerciales se sont classées au deuxième rang. Elles ont dépensé 1,9 milliard de dollars pour la R-D en santé et ont fourni 1,5 milliard de dollars de financement.

Le secteur de l'enseignement supérieur a été à l'origine de 64 % de tous les travaux de R-D en santé exécutés au Canada en 2009, en hausse par rapport à 55 % en 1998. Au cours de la même période, la proportion pour le secteur des entreprises commerciales est passée de 38 % à 30 %.

En 2009, les mêmes deux secteurs ont été à l'origine de la moitié du financement total de la R-D, le secteur de l'enseignement supérieur ayant représenté 27 % et le secteur des entreprises, 23 %.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 4201, 4204, 4208, 4209, 4210, 4212 et 5109.

Le bulletin de service *Statistique des sciences*, vol. 34, n° 3 (88-001-X, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Michael Lynch au 613-951-2201 (*michael.lynch@statcan.gc.ca*) ou avec Cindy Carter au 613-951-1856 (*cindy.carter@statcan.gc.ca*), Division des enquêtes-entreprises spéciales et de la statistique de la technologie. ■

Exécution des ordonnances alimentaires

2008-2009

L'article de *Juristat :* «Exécution des ordonnances alimentaires selon le revenu du quartier dans sept régions métropolitaines de recensement déclarantes», vol. 30, n° 1 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Ressource clé*. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3324.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Information financière des universités et collèges

2008-2009

L'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) fournit des données financières sur les principaux établissements qui décernent des grades universitaires au Canada. Les données de l'ACPAU constituent une part importante de l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges de Statistique Canada.

Il est maintenant possible de consulter le rapport intermédiaire de l'ACPAU pour l'année universitaire 2008-2009, lequel comprendra les données financières des établissements membres de l'ACPAU à l'exception de ceux du Québec. Un rapport final complet sera diffusé lorsque les données pour le Québec seront disponibles. Les données agrégées des établissements non membres de l'ACPAU décernant des grades universitaires devraient être offertes en juillet.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3121.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-7608 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 (*educationstats@statcan.gc.ca*), Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : 613-951-4441. ■

Nouveaux produits et études

L'observateur économique canadien, mars 2010, vol. 23, nº 3
Numéro au catalogue : 11-010-X (Imprimé, 25 $/243 $)

Statistiques sur les revenus des exploitants agricoles, 2007
Numéro au catalogue : 21-206-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Enquête financière sur les fermes, 2008
Numéro au catalogue : 21F0008X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs : Tours et stations d'information de vol de NAV CANADA (TP 141), février 2010
Numéro au catalogue : 51-007-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Juristat, vol. 30, nº 1
Numéro au catalogue : 85-002-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Statistique des sciences, vol. 34, nº 3
Numéro au catalogue : 88-001-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Estimations démographiques trimestrielles, octobre à décembre 2009, vol. 23, nº 4
Numéro au catalogue : 91-002-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Rapport technique du Recensement de 2006 : Couverture, année de recensement 2006
Numéro au catalogue : 92-567-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	**1-800-267-6677**
Pour les autres pays, composez le :	**1-613-951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	**1-877-287-4369**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : *infostats@statcan.gc.ca* ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada *(www.statcan.gc.ca)*. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Le Quotidien

Statistique Canada

Communiqués

Balance des paiements internationaux du Canada, premier trimestre de 2008 2

Emploi, rémunération et heures de travail, mars 2008 8

Étude : Bilan de l'année pour les ventes en gros, 2007 10

Emploi dans le secteur public, premier trimestre de 2008 11

Indice des prix des services de messageries et des services de messagers, avril 2008 13

Placements de poussins des couvoirs et de dindonneaux, avril 2008 13

Indicateurs de la santé, 2008 13

Nouveaux produits 15

Profils du Recensement de 2006

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.gc.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à *listproc@statcan.gc.ca.* Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2010. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.